



**Communiqué aux médias de l'association de soutien à l'Initiative biodiversité**

---

## **Contre-projet du Conseil fédéral à l'Initiative biodiversité : des mesures insuffisantes compte tenu de l'ampleur de la crise**

**Berne, le 4 mars 2022. Aujourd'hui, le Conseil fédéral a présenté son contre-projet indirect à l'Initiative biodiversité. La Suisse étant l'un des pays d'Europe qui protège le moins ses ressources naturelles et ses richesses culturelles, le contre-projet n'apporte qu'une réponse insatisfaisante à la crise aiguë de la biodiversité et à la disparition de nos paysages et de notre patrimoine bâti. Les initié-e-s attendent maintenant du Parlement qu'il améliore considérablement le contre-projet à l'Initiative biodiversité afin d'atteindre l'objectif de l'initiative : protéger notre nature, nos paysages et notre patrimoine bâti, qui sont irremplaçables et gravement menacés.**

« Le Conseil fédéral reconnaît qu'il est urgent d'agir pour sauver notre patrimoine naturel et bâti, c'est un premier pas important », souligne François Turrian, de l'association de soutien. Les initié-e-s saluent en particulier le fait que l'infrastructure écologique soit ancrée dans la loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN) et que la valeur d'un patrimoine bâti de qualité soit reconnue. Les initié-e-s jugent aussi positif que les cantons soient mieux soutenus pour préserver la biodiversité.

Pour résoudre la crise de la biodiversité, le contre-projet est toutefois insuffisant. La Suisse a besoin de davantage de surfaces pour la biodiversité : celles-ci doivent assurer et mettre en réseau une infrastructure écologique adéquate. En outre, les zones de protection pour les poissons, prévues dans le projet mis en consultation, doivent être réintroduites. Quant aux moyens financiers, ils ne suffiront pas non plus : les 96 millions prévus par le Conseil fédéral ne permettent même pas de préserver les surfaces naturelles les plus précieuses de Suisse, qui ne représentent que 2% de la superficie totale du pays. Stefan Kunz, de l'association de soutien, complète : « L'argent de la Confédération pour la préservation de la nature et du paysage est bien investi ». En effet, il revient directement aux entreprises suisses, en particulier aux entreprises locales. Aujourd'hui, près de 40% de cet argent bénéficie aux agricultrices et agriculteurs, plus de 20% aux PME de la construction et près de 40% à des bureaux de planification ainsi qu'à des entreprises forestières et d'entretien.

« Seule une amélioration substantielle du contre-projet permettra de préserver la nature, les paysages et le patrimoine bâti qui façonnent notre identité suisse », rappelle Urs Leugger, de l'association de soutien.



**Pour toute question :**

- François Turrian, directeur romand BirdLife Suisse : 079 318 77 75
- Stefan Kunz, secrétaire général Patrimoine Suisse : 079 631 34 67

### **L'Initiative biodiversité**

L'Initiative biodiversité garantit la diversité de la nature, des paysages et du patrimoine bâti. À cette fin, elle demande plus de moyens et d'espace pour la biodiversité et ancre une protection plus forte des paysages et du patrimoine bâti dans la Constitution.

### **Agir aujourd'hui pour préserver la beauté de la Suisse**

Notre nature, nos paysages et notre patrimoine bâti sont irremplaçables. Tous trois sont aujourd'hui gravement menacés dans notre pays :

- 60% des espèces d'insectes sont menacées. Cette menace pèse aussi sur nous, les êtres humains, car les insectes jouent un rôle essentiel pour assurer notre sécurité alimentaire, notamment par la pollinisation et la qualité des sols.
- Nos magnifiques paysages suisses sont sous pression, en particulier à cause de la construction. Ces dernières années, c'est l'équivalent de 8 terrains de football qui ont été construits par jour en moyenne.
- Notre patrimoine bâti est également victime du boom de la construction : des bâtiments historiques sont détruits, des lieux entiers sont vidés de leur âme.

Cette perte est souvent irréversible. Lorsqu'une espèce s'éteint, lorsqu'un paysage est abimé et devient banal, lorsqu'un monument historique est détruit, ils ne connaîtront pas de résurrection. Les instruments et les investissements actuels ne suffisent pas pour inverser la tendance. C'est pourquoi une large alliance regroupant des organisations actives dans l'agriculture, la sylviculture, la chasse, la pêche, les parcs, la recherche et la protection de la nature soutient l'Initiative biodiversité – pour que nos enfants puissent aussi connaître la beauté de la Suisse !

[www.initiative-biodiversite.ch](http://www.initiative-biodiversite.ch)